Le Grain de Sel

Lettre d'information municipale de St-Martin-d'Ardèche

Juin 2015

Mairie de St-Martin-d'Ardèche
TEL : 04 75 04 66 33
FAX : 04 75 98 71 38
ma-stmda@inforoutes-ardeche.fr
www.saintmartindardeche.fr
Rédaction
stmda.communication@gmail.com

N° Utiles

Mairie : 04 75 04 66 33
ma-stmda@inforoutes-ardeche.fr
www.saintmartindardeche.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le mardi et vendredi de 14h à 17h

Office de Tourisme du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
04 75 98 70 91
contact@tourismedraga.fr
www. rhone-gorges-ardeche.com
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Dimanche de 8h30 à 12h30
En juillet août ouvert 7j/7 de 8h30 à 13h et de 14h à 19h

Communauté de Communes DRAGA
04 75 54 57 05
communes.draga@wanadoo.fr
www.ardechecotesud.fr

Agence Postale
04 75 50 16 68
Ouverture au public :
du lundi au samedi de 9h à 12h

Crèche
09 71 36 84 39

Ecole
04 75 98 79 15

Résidence des Gorges
04 75 04 61 82

2015

Pavillon bleu pour les plages du village

Edito

Mesdames, Messieurs, voilà déjà une année que vous nous avez confié la gestion de la commune.

Nous nous étions engagés à remettre en valeur le village pour le bien-être des habitants et le soutien de l'activité touristique tout en préservant l'environnement et en maitrisant la fiscalité.

Ce bulletin balaie quelques-unes de nos réalisations qui se sont attachées à entretenir le patrimoine municipal, à embellir le quotidien, à renouer avec une vie sociale et maintenir un tissu associatif actif.

Reprise des toits fuyards, changement des véhicules des services techniques vieux de 30 ans, début du chantier de la nouvelle station d'épuration, reprise de réseau, climatisation d'une partie de l'école, création de l'aire de jeux, les investissements, nombreux, ont permis d'apporter de nouveaux services et de faire travailler les entreprises du territoire.

Sécurisation esthétique des abords de l'école, réfection des terrasses sur les quais, nettoyage du pied de l'église et entretien quotidien, l'embellissement a retrouvé toute sa place grâce à une équipe technique volontaire et renforcée.

Ces réalisations ont été menées à taux d'imposition constant et l'exercice budgétaire 2014 a vu le déficit de la section d'investissement de 300.000€ diminuer de 100.000€ grâce à un effort certain sur la section de fonctionnement.

Relance du marché de Noël, distribution de colis pour nos aînés, activités de qualité pour nos enfants, soutien aux associations sportives, festives ou culturelles, nous avons aussi tenu à conserver le caractère convivial de notre village.

En 2015, l'assainissement des finances reste une priorité tout en vous proposant fleurissement, remise en eau de la fontaine, mise en lumière du pont suspendu, renouvellement des éclairages, réception de la nouvelle station d'épuration,… toujours sans augmenter les impôts locaux.

Vous souhaitant bonne lecture et restant à votre disposition,

Votre Maire,
Christine Malfoy

Embellissement du village

Dans le cadre des actions destinées à embellir notre village, le quai des Plages a été mis en valeur avec des bacs à fleurs et la fontaine rénovée coule à nouveau.

Les rythmes scolaires

Leurs remise en route, à la rentrée 2014, avait nécessité un long travail de recherche de nouveaux intervenants, de choix d'ateliers, d'organisation des groupes, qui a abouti à un programme riche : couture, zumba, musique, jeux, cuisine, scrapbooking, loisirs créatifs, pétanque, sophrologie, atelier du rire, activités manuelles, découverte de la nature, multisports... Cette grande variété d'activités, encadrées par des intervenants motivés et qualifiés, explique sans doute le fort taux de fréquentation de ces TAP (96%).

Jardin d'enfants

Inauguré en décembre 2014, à l'occasion du marché de Noël, le jardin d'enfants est constitué d'un ensemble de 5 équipements pour les 1 à 12 ans. Cet espace ludique sur le quai des plages, est en accès libre la journée sous la responsabilité des parents. Petits et grands ont déjà pris l'habitude de se retrouver autour d'un goûter (des tables pique-nique ont aussi été installées).

La station d'épuration

La réhabilitation et l'augmentation de la capacité épuratoire de la station d'épuration, rendues nécessaires par les surcharges printanières et estivales de plus en plus importantes, sont bientôt terminées. Le remplissage des anciens bassins par des filtres destinés à recevoir les roseaux l'est aussi. La métrologie sera en place pour un début de fonctionnement en mi-juin. Ce projet, subventionné à 60% par l'Agence de l'eau et l'Etat, fera de cet ouvrage un modèle de projet éco-responsable (maîtrise des finances publiques par le choix de la réhabilitation plutôt que la construction, et plus grand filtre planté de roseaux de la région).

Zone bleue

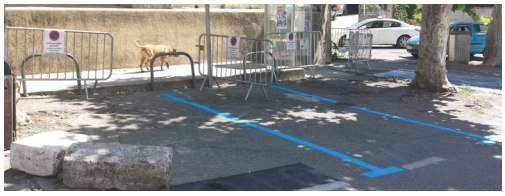

Sa mise en place, en juin 2014, a permis de réguler, avec succès, le stationnement au centre du village, pour favoriser l'accès aux commerces de proximité. Pour mémoire, elle est en vigueur du 1er avril au 30 septembre. Le stationnement est limité à 30 min (disque obligatoire) de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (libre entre 12h et 14h). Le macaron « saint-martinois » ne dispense pas suivre cette réglementation, de même que la place « arrêt minute » doit être respectée par tous.

Macarons de stationnement

Comme chaque année, le macaron permettant aux Saint-Martinois de stationner gratuitement sur les zones à horodateurs est disponible en mairie, sur présentation de la carte grise du véhicule. Il doit être apposé de manière visible derrière le pare-brise.

C.C.A.S : mode d'emploi

Afin de vous aider et mieux vous orienter dans vos démarches, le C.C.A.S est à votre disposition. Contacter le secrétariat de mairie, pour prendre rendez-vous avec l'Adjoint délégué aux affaires sociales.

Zone 20 étendue

Elle s'étend désormais sur tout l'hyper-centre du village où les rues trop étroites ne permettent que difficilement le croisement (rue du Candelas, rue Eugénie Roubaud, le Valla, rue d'Andronne, chemin de la Joyeuse , rue du Candelas du moulin et le Grand Clos), et pour la zone entre la place et l'accès à la plage.

Communiqué : Emploi du feu

Nous rappelons qu'il est interdit aux particuliers de brûler leurs déchets verts (arrêté préfectoral n°2013-073-0002). Si le broyage, ou le compostage, ne peuvent être utilisés, vous pouvez les emporter à la déchèterie de Bourg-St-Andéol, muni de votre badge d'accès.

Travaux sur la commune

Divers travaux d'entretien et de rénovations ont été réalisés. Dans le cadre de la sécurisation des quais, des aménagement des trottoirs ont été effectués. Une partie du toit de la salle des mariages a bénéficié de travaux d'étanchéité urgents. La toiture abritant le préau et celle de la maternelle ont été complètement rénovée. Il a été aussi nécessaire de conduire des travaux d'assainissement comme ceux de la rue du Nord, ou de la réfection du réseau d'eau potable tout au long de la rue d'Andronne.

Terrains communaux à vendre

- 2 lots, quartier le Travers du haut plan : 1000 m2 et 1020 m2 : 80€/m2
- 1 lot, quartier Fouguet 1300 m2 : 90€/m2. Renseignements : 04.75.04.66.33

Fête de l'écotourisme

La fête de l'écotourisme a eu lieu le dimanche 10 mai. Cette journée dédiée au patrimoine naturel, ses richesses, sa préservation, a été organisée en partenariat avec le SGGA, avec une exposition à l'OTI agence de St-Martin le samedi, et une randonnée botanique guidée par Jacques Laffite le dimanche après midi.

Trail des Gorges

Succès pour le 9ème Trail des Gorges, qui a attiré plus de 600 coureurs au village et dans les gorges le 24 mai.

Les Estivales 2015

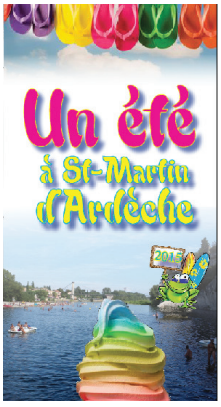

Les Estivales 2015 présentant les animations de notre village sont disponibles à l'Office de tourisme intercommunal, agence de St-Martin, en mairie et dans les commerces.

Triathlon des Gorges

Il aura lieu les 21 et 23 aout 2015. Pour cette 4ème édition, Saint Martin donnera le départ et sera aussi le point d'arrivée. Une belle récompense pour nos bénévoles qui pourront suivre la course et vivre l'émotion de l'arrivée. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles , ou participer aux épreuves, inscrivez-vous sur le site : http://www.triathlondesgorges.com/